http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article627

Résultat du concours MAF pour les tapissiers : exceptionnel !

- Archives du Blog - Année 2012-2013 - CAP Tapisserie en Siège -

Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2011

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

Les résultats sont tombés, ce matin ; après avoir récolté 3 médailles d'or régionales, les sièges sont partis à Paris pour y être jugés, à nouveau, au plan national cette fois.

Nous avons obtenu 2 médailles d'or nationales : Anaïs Bonnin et Justine Leprince ont été récompensées pour ce travail.

La note minimale pour obtenir la médaille d'or est de 18/20 ; cela frise la perfection..... Félicitations, mesdemoiselles !

La section tapisserie vous remercie de propager aussi loin son savoir-faire.

Petite précision, nous concourons avec tous les CFA (Centres de Formation des Apprentis) toutes les formations en lycée et, j'allais oublier, toutes les formations privées !!!

Article du règlement du Meilleur apprenti de France "Sont admis à participer au concours, les apprentis ou élèves en formation initiale d'un métier et/ou en année terminale CAP - BEP (certification intermédiaire) ou en année première et terminale BAC PRO en 3 ans ou MC (mention complémentaire)"

Je vous prie de croire que les candidats sont nombreux. J'ai cessé de comptabiliser !!

Ces jeunes filles ont concouru et dépassé beaucoup de monde malgré le "petit"diplôme préparé, cela renforce leur mérite.

Seuls les lauréats médaillés OR du concours régional sont acceptés à se présenter au concours National. La valeur en points à partir de laquelle sera jugée l'attribution est la suivante : **OR : 18 points et plus Une Médaille d'Or si l'oeuvre est parfaite**.
lien vers le règlement pour les petits curieux que j'espére nombreux cf : devise de la section
http://www.meilleursouvriersdefranc...

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre